



1. HABILITATIONS POUR EFFECTUER DES PRELEVEMENTS

Préleveur		Techniciens de laboratoire*	Infirmiers	Pharmaciens Biologistes	Médecins Biologistes	Sage femme
Prélèvements sanguins veineux et capillaires (adultes et enfants)		X	X	X	X	X
Tests dynamiques	avec injection		X		X	
	sans injection	X	X	X	X	
Sondage pour prélèvement urinaires chez la femme			X	X	X	X
Prélèvements gynécologiques			X sans speculum	X	X	X
Prélèvements cutanéomuqueux			X	X	X	
Myélogramme (au sein de l'établissement de santé)				X	X	

* Technicien disposant du certificat de capacité de prélèvement + l'AFGSU de niveau II (Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence).



2. ASSURER L'IDENTITE

2.1. Vérifier l'identité du patient

Demander au patient de décliner son identité (nom et date de naissance).

NB : Si le patient n'est pas à même de décliner son identité, s'en assurer par la consultation du dossier patient ou par tout autre moyen.

Se reporter au document institutionnel (accessible uniquement au sein de l'hôpital) :

[SIP-DURQ-MO-001-Consignes de sécurité relatives à la vérification de l'identité du patient](#)

2.2. Identification du prélèvement

Tout échantillon biologique doit être identifié, au moment du prélèvement, par le préleveur :

Le pré-étiquetage des matériels de prélèvements avant le prélèvement est proscrit.

L'identification des échantillons primaires est réalisée en utilisant les étiquettes informatiques éditées lors de l'accueil du patient.

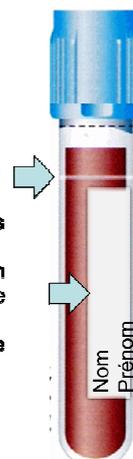
Ces dernières comportent les informations suivantes (conformément au [décret n°2002-660 du 30 avril 2002, Art. 20-5](#)) :

- Nom et prénom du patient, date de naissance et sexe
- Nom de jeune fille
- La date d'hospitalisation ou de la consultation
- Le numéro permanent au patient (IPP) et le numéro de séjour (IEP)
- un code barre qui rassemble l'intégralité des données patronymiques du patient

NB : En cas d'absence d'étiquette, renseigner pour le patient : son nom de famille (appelé aussi nom de naissance), son premier prénom d'état civil, sa date de naissance et son sexe.

NB : Etiquetage des tubes vacutainer :

Coller
l'étiquette
dans le sens
de la
longueur en
laissant une
visibilité sur
le niveau de
remplissage





2.3. Identification du préleveur

Le préleveur indiquera sur le bon de demande d'examen (ou sur l'ordonnance) , au moment du prélèvement :

- *son nom, son prénom et sa qualité professionnelle.*
- *la date et l'heure de prélèvement.*
- *les informations pertinentes (DDR, traitement...)*

Une vérification de la conformité de l'identification des prélèvements est réalisée dès la réception des prélèvements au laboratoire selon une procédure écrite. Toute anomalie détectée à ce niveau fait l'objet d'une non-conformité et le laboratoire se réserve le droit de refuser un prélèvement selon les critères définis.

3. HYGIENE ET SECURITE

- Se laver les mains **avant et après** chaque prélèvement (cf. recommandations institutionnelles).
- **Le port de gants doit être systématique.**
- Déposer immédiatement après usage les objets piquants ou tranchants dans des conteneurs adaptés,
- **Eliminer les déchets à risque** selon les procédures en vigueur (cf. recommandations institutionnelles).



4. LE PRELEVEMENT

4.1. Le prélèvement de sang veineux

Toutes les conditions de prélèvements (aseptie, ordre des tubes...) sont disponibles dans le document : SMI-LABO-MO-002-Recommandations sur le prélèvement de sang veineux chez l'adulte disponible sur le manuel de prélèvement (sur la [page d'accueil](#)).

4.1.1. Ordre de prélèvement des tubes vacutainer®

 RECOMMANDATIONS ORDRE DE PRELEVEMENT DES TUBES BD VACUTAINER 			
Prélèvement avec une aiguille Vacutainer®	Prélèvement avec une unité de prélèvement	Prélèvement avec une unité de prélèvement	Prélèvement avec une unité de prélèvement
			
1ère position			
	 Tube de purge*		
2ème position			
			
3ème position			
			
4ème position			
			
5ème position			
			
AUTRES TUBES AVEC ADDITIFS			
citrate pour V.S., fluorure, oxalate, iodoacétate, ACD, aprotinine ...			 
*Le tube de purge ne doit être utilisé qu'avec une unité de prélèvement dans le cas où il y a un tube hémostase à prélever.			



4.1.2. Examens à faire à jeun ou suivant un rythme circadien

EXAMEN A FAIRE A JEUN	
	<p>GLYCEMIE + Hyperglycémies provoquées, hypoglycémie insulinique, Insuline...</p> <p>METABOLISME PHOSPHOCALCIQUE : Calcium ionisé, Phosphore minéral, Parathormone</p> <p>EXPLORATION D'UNE ANOMALIE LIPIDIQUE : Cholestérol, HDL, LDL, triglycérides, apolipoprotéines</p> <p>GASTRINE</p> <p>CROSS-LAPS (ou CTX) (avant 9h)</p> <p>CRYOGLOBULINE</p> <p>TESTS DYNAMIQUES :</p> <p>Test au Synacthène immédiat, test au D'XYLOSE, test au LH - RH, test à la TRH, test au GLUCAGON...</p>
RYTHME CIRCADIEN, HEURES PARTICULIERES DE PRELEVEMENT	
	<p>CORTISOL, ACTH : Prélèvement entre 8h et 10h, sauf prescription particulière</p> <p>CTX = CROSS-LAPS : Avant 9h, jeûne stricte</p>



4.1.3. Tubes Vacutainer® disponibles et additifs correspondants

Type de tubes	Code	Additifs présents	Exemples d'utilisation
	9NC	Citrate (anticoagulant)	Hémostase (sur plasma) Dosage des plaquettes en 2ème intention si agrégats plaquettaire sur tube K2E (sur sang total)...
	K2E	EDTA K2 (anticoagulant)	NFS Recherche de parasite sanguin (paludisme...) Vitesse de sédimentation Charge virale HIV...
	SST	Activateur de coagulation + gel séparateur	Chimie Sérologie
	CAT <i>Clot Activator Tub</i>	Activateur de coagulation (silice pulvérisée sur les parois du tube)	Dosage de carbamazépine, phénytoïne...
	LH	Héparinate de Lithium (anticoagulant)	Dosage de monoxyde de carbone, de potassium sur plasma (si thrombocytose)...
	ACD-B	Acide citrique, dextrose	Reservé à certaines analyses spécialisées

4.2. Le prélèvement de gaz du sang

Toutes les conditions de prélèvements des prélèvements de gaz du sang sont disponibles dans les documents institutionnels suivants :

[SMI-LABO-MO-003-Prélèvement artériel en seringue pour Gaz du sang](#)

[SMI-LABO-MO-001-Prélèvement en capillaire pour Gaz Du Sang](#)

4.3. Autres prélèvements (microbiologiques, etc...)

D'autres recommandations pour les prélèvements sont disponibles dans le manuel de prélèvement pour chaque examen le nécessitant (ex : prélèvement de liquide céphalo-rachidien, etc...).